



Conflit sur la vente d'un bateau

Par **bernie06**, le **27/06/2011 à 16:36**

Bonjour,

j ai vendu un bateau d'occasion de 5m a 2600 euros il y a 1mois la personne et venu le voir chez moi sur remorque avec un collegue a lui (marin),j ai navigué avec ce bateau il n'y a jamais eu de probleme,hors il me demande de reprendre le bateau et de lui remboursé car le bateau prend l eau! il et sortie plusieurs fois en mer avec ces amis,sur l acte de vente du bateau il et stipulé"Etat du navire" Mr... declare bien connaitre le navire et l avoir visité pour l accepter dans l etat ou il se trouve.

je suis allez voir le bateau car je ne suis pas un voleur,il y a des vis qui ressorte de dessous la coque l'ancien proprio a qui j avais acheté ce bateau avait fixé le plancher par la coque .j ai refais la sous marine moi meme mais ses vis n etait pas visible.et la en allant voir le bateau les vis sont sortie l acheteur me dit quand naviguant elles serait sortie!!! et veux faire passer sa en vis caché. quelle sont mes recours??? je suis complètement sur le c..l et je ne sais a qui m adressé merci si vous connaissez les issus possiblea ce genre de situation.